

Un courrier de 23 médecins du travail adressé au PDG

Une lettre accablante pour les dirigeants de La Poste

Le lendemain de la diffusion du reportage "La Poste sous tension" dans l'émission Envoyé spécial du 12 septembre, Philippe Wahl donnait une interview au Dauphiné libéré. Interrogé sur le courrier des 23 médecins du travail, dont des extraits ont été diffusés dans le reportage et dont il était destinataire, le président du groupe La Poste a répondu qu'il n'avait "jamais reçu un tel courrier". Peut-être s'agit-il d'un problème de dysfonctionnement postal, ce qui ne serait guère étonnant, au vu de la baisse de la qualité de service qui suit celle des effectifs.

Quoi qu'il en soit, ce courrier existe bel et bien, nous nous le sommes d'ailleurs procuré. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il dresse un constat sans appel de la situation de souffrance dans laquelle se trouvent de nombreux cadres de La Poste. Envoyé spécial a cité des passages de cette lettre faisant état des symptômes touchant ces agents (troubles du sommeil, problèmes cardio-vasculaires, troubles anxieux et dépressifs...) et de la gravité de leur situation (épuisement professionnel, tentatives de suicides...).

Mais ce courrier pointe aussi le climat de peur qui règne dans la population encadrante. Ces derniers demandent en effet aux médecins "de ne pas en parler à leur hiérarchie par peur des répercussions sur leur carrière". Celles et ceux qui osent parler disent d'ailleurs n'avoir "plus rien à perdre".

Soumis à des objectifs "de plus en plus difficiles à atteindre", avec des "marges de manœuvre [...] de plus en plus serré-e-s", les cadres expriment également "un sentiment de solitude ou d'isolement, avec la difficulté de ne pas être entendus à la fois des DEX [les directions régionales] et du siège". C'est dire si les propos de Philippe Wahl, qui parle de concertation avec les personnels dans le processus de transformation de La Poste, relèvent de la tentative de déminage grossier. Les témoignages de ces cadres confirment par ailleurs ce que disent depuis des années les personnels d'exécution et les organisations syndicales qui jouent leur rôle de lanceur d'alerte "le rythme des réorganisations imposées tous les deux ans devient intenable". Ces réorganisations sont même "le principal facteur déclenchant ce malaise [des cadres]".

Quand on ajoute que ces derniers "se questionnent sur les stratégies qu'ils doivent défendre et n'y trouvent pas toujours de sens", on est en droit de se poser au moins deux questions : N'est-il pas plus que temps d'appuyer sur la touche "pause", et de mettre en place un moratoire sur les réorganisations à La Poste ?

Quelle légitimité a encore une direction dont la stratégie est questionnée, et même contestée, tant par les personnels d'exécution que d'encadrement, et dont l'attitude autoritaire et autiste est largement dénoncée ?

Paris le 18 septembre 2019